

LES JEUNES DIPLÔMÉS DU D.E. JAZZ

PAS DE CHÔMAGE POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS !

Quelques années après la mise en place d'un diplôme d'État, obligatoire pour tous ceux qui souhaitent enseigner les danses classique, jazz et contemporaine, le temps est venu de premiers bilans... Et les questions ne manquent pas. Quels bénéfices tirent réellement les étudiants de leur formation ? L'orientation vers le professorat n'est-elle pas un frein à la carrière de danseur professionnel ? Comment payer des études si onéreuses ? Et après le diplôme, quel avenir ?... Autant de questions auxquelles il semble bien difficile de répondre puisque nous n'avons pas encore aujourd'hui le recul suffisant pour réaliser une analyse statistique précise et fiable. C'est pourquoi, plutôt que d'affirmer ou même de supposer, nous préférons donner ici la parole aux premiers concernés.

de la danse. Bien sûr, le rêve eût été de danser sur scène, mais la sélection est tellement sévère et les compagnies sont si rares qu'il est presque impossible de faire une carrière de danseur, et encore moins de vivre correctement de ce métier.

Comment payez-vous vos études ?

Le coût de la formation nous oblige à quelques sacrifices... Tous les jobs sont bons pour participer au financement des études.

Faites-vous de la scène ?

Non, les compagnies jazz sont presque inexistantes. Les plus chanceux ont été dans le "Junior" du Jeune Ballet Jazz Français. Les plus persévérants se sont constitués en compagnies amateurs et se présentent régulièrement aux concours nationaux.

Quels sont vos objectifs après l'obtention du diplôme ?

Trouver un emploi durable dans l'enseignement, monter éventuellement une école de danse, et continuer à passer des auditions pour rentrer dans une compagnie professionnelle.

QUEL AVENIR PROFESSIONNEL APRÈS LE DE ?

Avez-vous facilement trouvé un emploi après l'obtention de votre diplôme ?

Marie Daubercies (22 ans, niveau Bac D, DE classique) : Oui, tout de suite, car en province (Picardie) les jeunes diplômés sont encore rares et les écoles sont à la recherche de personnes qualifiées.



Les professeurs de jazz de l'an 2000

Magali Cozzolino (25 ans, DE classique et jazz) : Mon diplôme en poche, la première année a été difficile... Certes, j'ai rapidement trouvé quelques heures de cours à donner pour des associations parisiennes, mais pas suffisamment pour vivre. Il faut quelques années pour se faire connaître auprès des employeurs potentiels et s'implanter dans un quartier. Maintenant, je me suis constituée un "réseau de clientèle" et suis pleinement satisfaite professionnellement.

Delphine Letort (22 ans, DE classique et jazz) : J'ai immédiatement trouvé un travail au Mans, ma ville natale. Certes, j'étais avantagée puisque mes deux diplômes me permettent d'enseigner le classique et le jazz, les deux techniques de danse les plus demandées.

Approfondissez-vous actuellement la formation acquise ?

Marie Daubercies (22 ans, niveau Bac D, DE classique) :

Oui, je prépare l'unité de valeur de pédagogie jazz qui me permettra d'avoir "deux cordes à mon arc". Ainsi, en plus du classique, je pourrai enseigner le jazz. Je continue également à prendre des cours privés dans l'espoir de rentrer dans une compagnie.

Magali Cozzolino (25 ans, DE classique et jazz) : Je cherche davantage à travailler par moi-même et je prépare en ce moment un duo pour un festival.

Delphine Letort (22 ans, DE classique et jazz) : Entre le JBJF et les concours, je mets tout les moyens en oeuvre pour accéder à la scène...

Nicole Guitton

A DÉFAUT DE DANSER SUR SCÈNE, ILS DANSERONT DANS LEUR COURS

Sabine Charbit (23 ans, DEUG de droit), Séverine Lienhart (22 ans, DEUG LEA), Isabelle Feirra (23 ans, Bac technologie), Isabelle Parent (20 ans, Bac D), Claire Landé (25 ans, licence de droit), Mazen Kiwan (24 ans, Bac C), six étudiants en formation à l'Institut Pédagogique d'Art Chorégraphique se confient à nous.

Pourquoi avez-vous choisi de préparer le Diplôme d'État de professeur de jazz ?

L'enseignement semble être le moyen le plus facile pour vivre